

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, codes 36 et 37**

Hebdos régionaux Capitale-Nationale et Saguenay–Lac-Saint-Jean

Projet de parc éolien de Rivière-du-Moulin dans les MRC du Fjord-du-Saguenay et de Charlevoix

**LA COMMISSION D'ENQUÊTE INVITE LES CITOYENS
À S'EXPRIMER LE 11 AVRIL PROCHAIN**

Québec, le 14 mars 2012 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tiendra la deuxième partie de l'audience publique sur le *Projet de parc éolien de Rivière-du-Moulin dans les MRC du Fjord-du-Saguenay et de Charlevoix* par EEN CA Rivière du Moulin S.E.C. à compter du **mercredi 11 avril 2012, à 19 h, à la salle Saguenay de l'Hôtel La Saguenéenne, située au 250, rue des Saguenéens à Saguenay, arrondissement Chicoutimi.**

Les séances publiques se poursuivront les jours suivants selon les besoins du public et de la commission. Elles seront diffusées en mode audio en direct sur le site Web du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca.

Cette partie sera consacrée exclusivement à l'audition des mémoires, des opinions verbales et des suggestions des personnes, des municipalités, des organismes et des groupes désireux de donner leur avis à la commission.

COMMENT REDIGER UN MEMOIRE ?

Un mémoire est un document servant à exposer des opinions ou des préoccupations sur un sujet précis. Il permet de développer et de préciser les arguments qui soutiennent cette opinion.

En règle générale, un mémoire comprend les éléments suivants : une courte présentation de la personne, du groupe, de l'organisme ou de la municipalité qui soumet le mémoire, une brève explication de l'intérêt porté au projet, des opinions sur l'ensemble du projet, les préoccupations liées au projet et, le cas échéant, les suggestions et les commentaires susceptibles d'améliorer le projet. Ceux et celles qui décident de ne pas rédiger un mémoire peuvent exprimer leur opinion verbalement au cours de l'audience publique. Une présentation verbale peut être développée de la même façon qu'un mémoire.

Nous vous invitons à prendre connaissance du document intitulé *Les règles de participation en audience*. Ce dernier est disponible sur demande ainsi qu'en version électronique dans le site Web du BAPE, au www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Comment participer ».

COMMENT PRESENTER UN MEMOIRE ?

Afin d'assurer une bonne planification du déroulement des séances publiques de l'audience, toute personne qui désire présenter un mémoire ou s'exprimer verbalement au cours de l'audience est invitée à en informer la coordonnatrice du secrétariat de la commission, Rita LeBlanc. Vous devez transmettre le formulaire **Avis d'intention** disponible dans le site Web du BAPE **au plus tard le 28 mars 2012** par l'un des moyens suivants : par courriel eole-dumoulin@bape.gouv.qc.ca ou par télécopieur 418 643-9474. Si vous n'avez pas accès à un ordinateur ou à un télécopieur, vous pouvez

communiquer votre avis d'intention en composant le 418 643-7447 poste 422 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

Afin que la commission puisse en prendre connaissance avant la séance publique, le mémoire, bien identifié au projet, devra être transmis **au plus tard le jeudi 5 avril 2012 à midi** au secrétaire du BAPE, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec (Québec) G1R 6A6, **à l'attention de Rita LeBlanc**. Les personnes désirant transmettre leur mémoire par courrier électronique pourront l'adresser à eole-dumoulin@bape.gouv.qc.ca.

Par souci de protection des renseignements personnels et puisque le mémoire sera rendu public, nous vous demandons de fournir vos coordonnées sur une page distincte. **Un mémoire transmis sans ces renseignements ne pourra être considéré par la commission.** Le BAPE veille, conformément à la loi, à la protection des renseignements personnels obtenus. Les mémoires seront diffusés dans le site Web du BAPE dès qu'ils seront rendus publics par la commission.

OU CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

La documentation en version imprimée rendue disponible lors de la période d'information et de consultation du dossier par le public est toujours accessible aux endroits ci-dessous. De plus, les documents qui s'ajouteront au cours de l'enquête et de l'audience publique pourront, quant à eux, être consultés gratuitement par Internet à ces mêmes endroits :

- Bibliothèque publique de Mashteuiatsh, 77, rue Uapakalu, Mashteuiatsh ;
- Bibliothèque René-Richard, 9, rue Forget, Baie-Saint-Paul ;
- Bibliothèque de Chicoutimi, 155, rue Racine Est, Saguenay (arrondissement Chicoutimi).

Le dossier complet et les documents qui s'ajouteront au cours de l'enquête et de l'audience publique pourront être consultés en version imprimée aux endroits suivants :

- Bibliothèque publique de Saint-Honoré, 100, rue Paul-Aimé Hudon, Saint-Honoré-de-Chicoutimi ;
- Bureau du BAPE, 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec ;
- Bibliothèque des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, 400, rue Sainte-Catherine Est, Montréal.

La documentation pourra également être consultée en tout temps dans le site Web du BAPE à l'adresse **www.bape.gouv.qc.ca** sous la rubrique « Mandats en cours ».

LA PARTICIPATION DU PUBLIC EST ESSENTIELLE !

La participation du public est essentielle pour la commission d'enquête. Elle permet d'entendre les arguments, les opinions et les suggestions des participants avant la rédaction du rapport qui sera remis au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, au plus tard le 4 juillet 2012.

Les personnes qui désirent obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec Rita LeBlanc, coordonnatrice du secrétariat de la commission au 418 643-7447 poste 422 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : eole-dumoulin@bape.gouv.qc.ca.